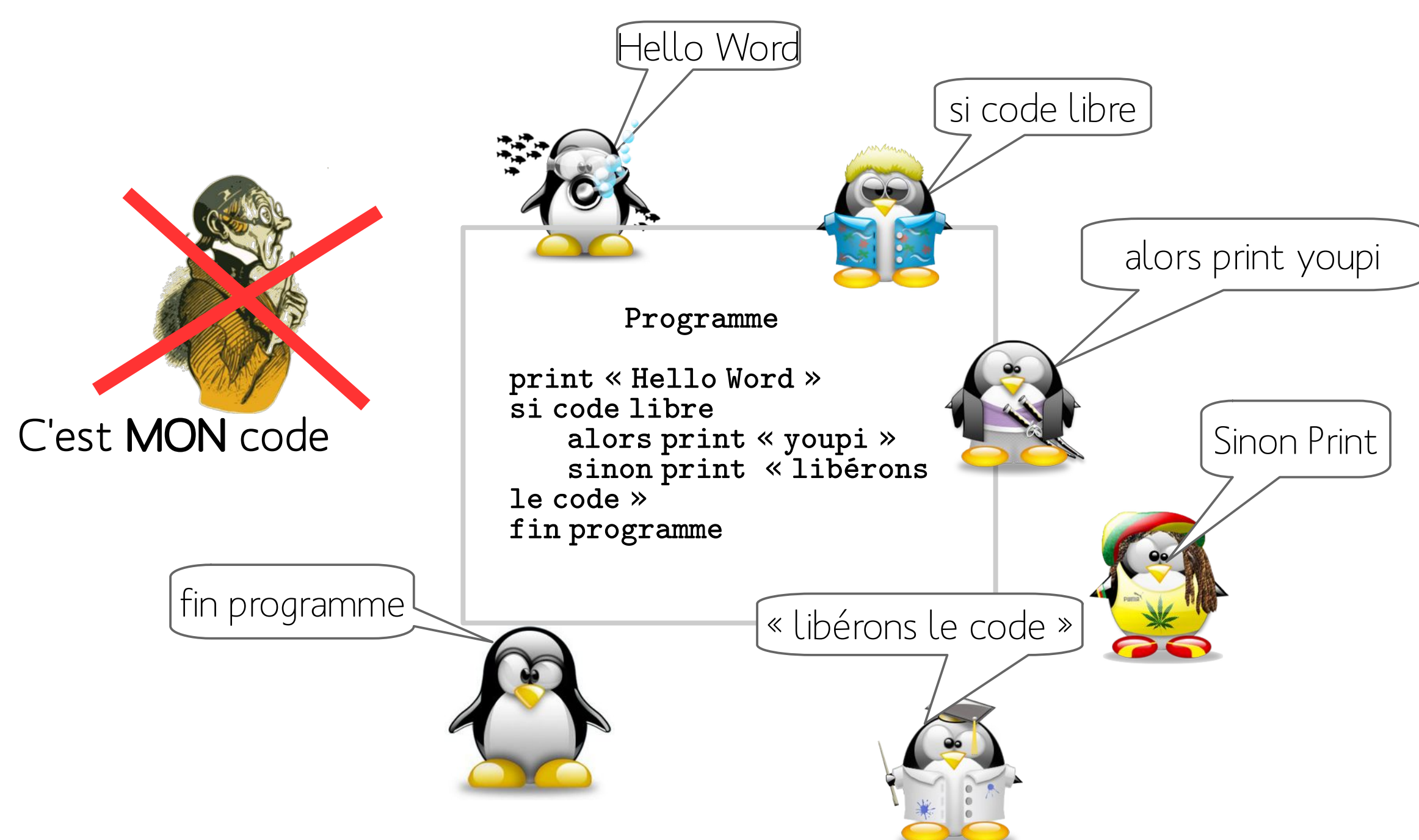


En 2020, nous assistons au développement d'entreprises géantes autour du numérique, les Gafam (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft). En nous obligeant à utiliser leurs logiciels privés*, elles engrangent des milliards. Dès lors, utiliser des logiciels libres revient à s'opposer à ces géants et par ricochet à se poser des questions politiques.

* Un logiciel privé ne respecte pas les quatre libertés du libre, voir panneau n°1

Des motivations et des communautés diverses



D'un côté, des geeks bénévoles développent avec beaucoup d'abnégation des logiciels, des bibliothèques d'outils à disposition de tous. Des entreprises participent aussi aux communautés, pour des raisons économiques car cela leur permet de mutualiser les coûts, tout en ayant des logiciels adaptés à leurs besoins.

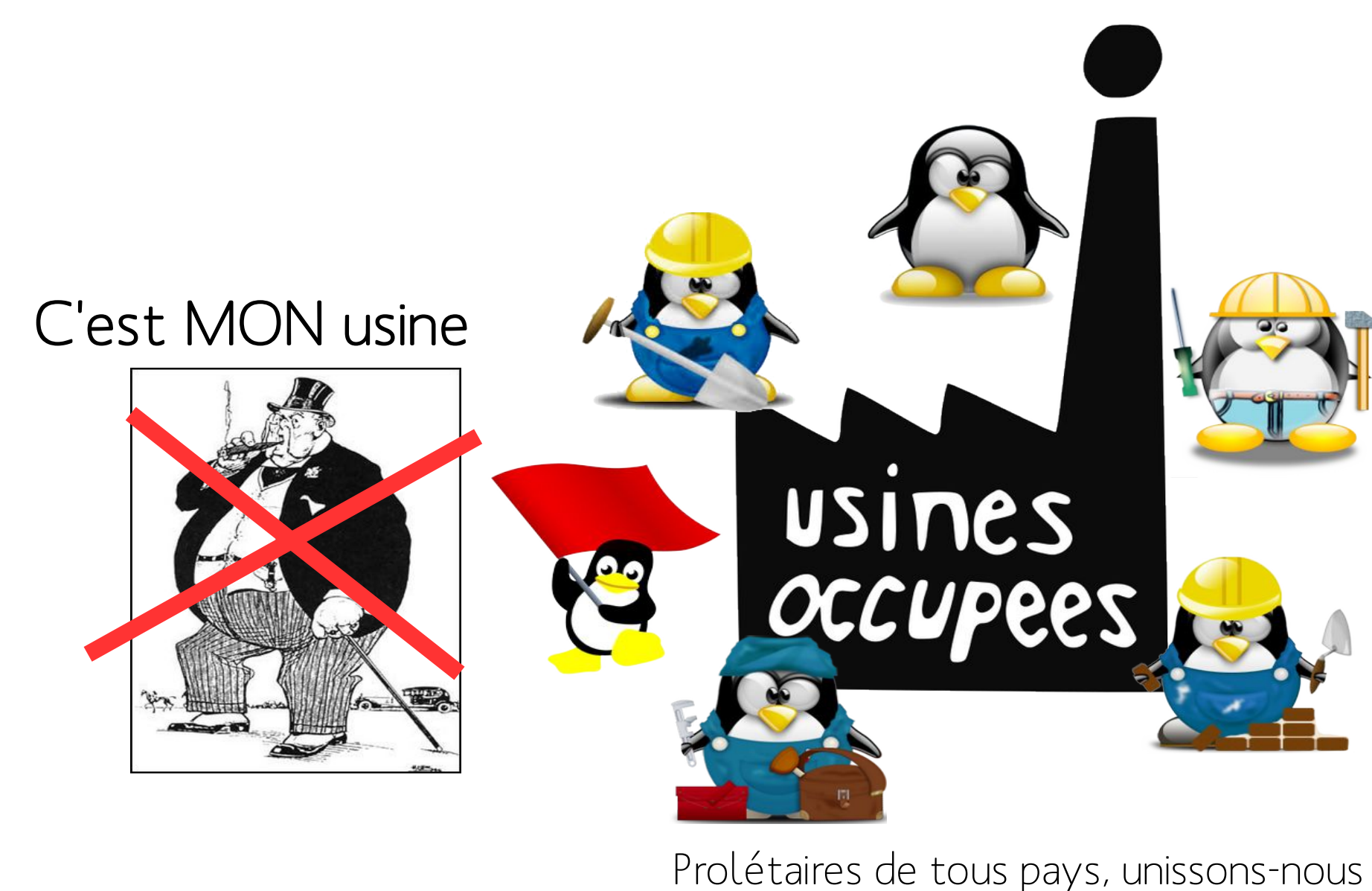
Sans communautés, le logiciel libre n'existe pas. Elles ont inventé leurs propres démocraties : reconnaissance par ce qu'on fait, fonctionnement horizontal, diversité des modes d'organisation, etc.

D'un autre côté, des utilisateurs choisissent le libre, certains pour la gratuité, d'autres pour être cohérents avec leurs valeurs de partage et de solidarité. Une anecdote sur le sujet :

« Tes communiste et tu connais pas Les logiciels libres ?

Cette réflexion m'a été faite il y a plus de 20 ans. Il y avait une telle surprise dans la voix du collègue que je me suis demandé ce que pouvaient bien être ces logiciels libres que, communiste, j'étais censée connaître. J'ai retrouvé dans le libre ce qui motivait mon engagement communiste : le bien commun, le partage, et en prime un enthousiasme et un élan militant disparus depuis longtemps »

Et si militer pour un autre partage des richesses passait aussi par l'utilisation des logiciels libres, évitant de donner de l'argent aux plus grands milliardaires de la planète ?



Les relations « geeks/utilisateurs » ne sont pas toujours faciles. Ces derniers aimeraient que les applications soient explicites et « intuitives », les premiers que les utilisateurs soient mieux formés et comprennent leurs contraintes... Vaste sujet et beaucoup de débats pour trouver l'équilibre.

Quel développeur a choisi la combinaison **altgr** : pour le point du milieu ??? Grrrr !!

Creative Commons* – Communiste une même racine, le hasard ?

Les licences Creative Commons* ne portent pas ce nom par hasard. On retrouve comme valeur fondamentale dans les deux cas, la notion de mise en commun. Le partage est au cœur de ces licences. Partage de l'œuvre numérique d'un côté, partage des richesses produites de l'autre.

* voir panneau n°3

Le Libre et la politique en questions

- Comment rémunérer les développeurs et éviter leur épuisement ?
- Pourquoi le geek est-il très souvent de sexe masculin, vivant la nuit ?
- Libristes et militant·es : si nous luttons ensemble pour un monde numérique plus juste ?
- Les fablabs* peuvent-ils remettre en cause le système capitaliste ?
- Un syndicat doit-il défendre le logiciel libre dans son entreprise ?

* voir panneau n°7

Platine, terres rares...
Les conséquences du numérique
sur l'environnement,
c'est pas aussi politique* ?

* si bien sûr, voir panneau n°13



Et si tout ce mouvement participait à redonner son sens à la politique en tant qu'organisation de la cité ?

Vers la création d'un service public du numérique ?

Des agents publics développant des logiciels libres ? L'argent des impôts servirait à créer des outils publics.

Pour les citoyens, en proposant des services libres :

- Une adresse de messagerie du genre cestmoi@servicepublic.org
- Des services de type cloud pour stocker ses données, agenda...
- Des outils de visioconférence
- Et d'autres à inventer

Former* les jeunes à comprendre et utiliser des logiciels plutôt que cliquer sans bien maîtriser...

On pourrait enfin se passer de Google !

* voir panneau n°10

Pour les services* de l'État et des Collectivités :

* voir panneau n°8

Développer des outils par ceux qui s'en servent permet de retrouver du sens à son travail et d'adapter ces outils à ses besoins. Un exemple avec la gestion des permis de construire...

Un logiciel d'urbanisme doit être adapté au droit français et aux règlements locaux des communes. Il doit aussi évoluer rapidement pour suivre la législation. La base nationale serait la même et pourrait être adaptée localement. Qui mieux que des agents publics pour créer et maintenir un tel outil ?

Beaucoup d'éditeurs de logiciels sont états-unis et ont une logique complètement différente de la nôtre. C'est alors aux personnels de s'adapter au logiciel. Pourquoi ne pas imaginer l'inverse ?

